Vous trouverez ci-dessous les dernières informations relatives à la situation actuelle et le handicap.

Adaptation des règles de confinement aux personnes handicapées

L'attestation de déplacement dérogatoire n'est pas nécessaire, à titre exceptionnel, pour les personnes aveugles ou malvoyantes, sous condition de présenter une carte d'invalidité ou un document justifiant d'un tel handicap.

Par ailleurs, si vous êtes accompagné d'un auxiliaire de vie à domicile, ce dernier devra disposer d'une dérogation professionnelle de déplacement.

L'Elysée annonce un <u>assouplissement des règles de confinement</u> pour les personnes vivant avec des troubles du spectre de l'autisme et la mise en ligne prochaine d'un modèle d'attestation spécifique et leurs accompagnants. Attention, cette mesure ne faisant pas l'objet d'une attestation dédiée, ces personnes doivent donc toujours remplir et avoir sur elles l'attestation habituelle dérogatoire de déplacement.

Handicap et Covid 19 : ressources numériques disponibles

- Mise en ligne par le Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées <u>d'une plateforme</u>
 <u>rassemblant les initiatives solidaires du territoire</u> et des parcours selon que l'on propose une
 action solidaire, une personne ayant besoin d'aide ou une personne volontaire pour apporter
 son aide.
- Cap'Handéo a créé un <u>espace d'informations numériques</u> relatives au Covid 19 à destination des aides à domicile, des personnes handicapées, des personnes âgées et des proches aidants
- Une attestation en Facile à lire et à comprendre (FALC) officielle est maintenant disponible pour toutes celles et ceux pour qui la compréhension des écrits constitue un handicap.
- Le Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées met à disposition des <u>conseils et</u> <u>ressources</u> pour accompagner les personnes autistes dans un quotidien confiné
- Santé publique France met à disposition sur l'espace accessible de son site internet des informations sur le coronavirus
- Ciné ma Différence propose <u>des ressources</u> pour aider à gérer la situation actuelle en direction des personnes handicapées et des personnes les plus fragiles
- Ciné ma Différence offre un accès à la culture pour tout le monde, même en confinement

La DMA vous invite à respecter les gestes barrières afin de vous porter au mieux.

Délégation ministérielle à l'accessibilité

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les Collectivités territoriales Grande Arche Paroi Sud - 92055 - La Défense cedex

Tel: 01 40 81 21 21